COEUR'MAG

Magazine de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

N°17 // ÉTÉ 2023

Charles-Édouard Brou (Crédit Agricole), Christophe Delabre (Anfry Électricité), Patricia Napoly Delaunay (Groupe Barrière) chefs de file du club Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie.

DOSSIER

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : ENSEMBLE, POUR LE TERRITOIRE !

Club d'entreprises, aides à l'emploi et à l'orientation,... Cœur Côte Fleurie s'engage pour vous.

coeurcotefleurie.org

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉDITO

Philippe AUGIER

Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

La saison estivale est bel et bien lancée sur notre territoire Cœur Côte Fleurie. Les élus et les équipes de la Communauté de Communes sont à pied d'œuvre pour que l'été soit beau et la rentrée riche en événements.

Dans ce numéro de votre Cœur'Mag, vous trouverez trois focus sur des sujets très importants pour notre territoire.

Tout d'abord, concernant le développement économique, nous poursuivons nos actions à destination des entreprises mais également de la jeunesse. Notre club, *Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie*, compte désormais plus de vingt entreprises membres qui se réunissent une fois par mois pour échanger et trouver ensemble des solutions qui répondent aux enjeux actuels d'un contexte en mutation. En parallèle, la Communauté de Communes organise des événements pour les acteurs économiques du territoire. Afterworks, conférences et bien sûr notre semaine OBJECTIF EMPLOI qui fera son retour en septembre pour sa 2e édition… Tout autant d'occasions pour les entreprises de se rencontrer, d'échanger et de se nourrir des sujets d'actualité. Enfin, n'oublions pas que l'avenir de notre territoire se construit avec la jeunesse d'aujourd'hui. Aussi, dans le cadre de ses actions en faveur de l'orientation professionnelle, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, en partenariat avec FACE Normandie, a déployé le dispositif TEKNIK dans les collèges. Je vous laisse découvrir ce beau projet dans la rubrique Grand angle de votre magazine.

Un été sous le signe de la mobilité ? Voici un sujet que nous, élus, avons placé au cœur de nos préoccupations. Depuis janvier, plusieurs phases de concertation ont été menées. Élus, entreprises du territoire et population, tous ont été impliqués et questionnés quant aux orientations que nous avons retenues pour proposer des solutions concrètes qui répondent aux usages et problématiques de chacun.

Et enfin, parce qu'été rime avec sécurité, nous avons souhaité déployer, sur tout le territoire, le dispositif *DEMANDEZ ANGELA* qui permet de lutter contre le harcèlement dans la rue. L'objectif est de créer un réseau de lieux sûrs pour rassurer et prendre en charge les personnes victimes de harcèlement. J'invite personnellement tous les commerçants et les établissements publics à adhérer à ce dispositif. Ensemble nous serons plus forts pour combattre ce fléau qui touche encore malheureusement aujourd'hui 8 femmes sur 10.

Je vous souhaite un très bel été sur Cœur Côte Fleurie !

SOMMAIRE

04
RETOUR EN IMAGE

06
RENCONTRE
Réemploi : Apprendre à donner une seconde vie aux meubles et objets.

07
DÉCRYPTAGE
Les 4 grands axes de la stratégie MOBILITÉ du territoire

08
GRAND ANGLE
Développement économique : Mettre en relation les acteurs économiques de Cœur Côte Fleurie.

12
ENVIRONNEMENT
- Les composteurs désormais gratuits
- Trame verte, bleue et noire : vers un plan d'action opérationnel pour la biodiversité
- Saint-Gatien-des-Bois lance "Escapade nature"
- Animaux errants, adoptons le bon réflexe
- UP UP UP ! Le réemploi créatif a la cote - 2ème édition

14
ACTUS
- Nouvelle piste d'athlétisme au stade du Commandant Hébert
- Villerville : le chantier titanesque pour consolider la falaise
- Qualité des eaux de baignade - bilan 2022
- Demandez Angela, un nouveau dispositif en faveur de la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales.

CŒUR' MAG - JOURNAL SEMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE
12 rue Robert Fossorier 14800 Deauville – 02 31 88 54 49 - info@coeurcotefleurie.org

Directeur de la publication : Philippe Augier |
Rédaction : Marion Bréant, Pauline Devailly, Valentin Dussaux, Clarisse Monnier et les services de la Communauté de Communes / Agnès Guestre.
Photos / illustrations : Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, BABXIII, Adobe Stock, Sophie Palmier, Naïade Plante, Sandrine Boyer-Engel, Philippe Fauvel, Studio 911, Michel Marescot |
Maquette : Studio 911 |
Mise en page : Valentin Dussaux **| Impression :** Nii **| Tirage :** 22 200 exemplaires |
Dépôt légal : à parution | N° ISSN : 2417-3029

Inauguration du siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie entièrement rénové Bâtiment Basse Consommation
Janvier • Deauville

Les élèves de l'école Jeanne d'Arc de Trouville-sur-Mer participent à un atelier pédagogique animé sur le thème de la gestion des déchets à la déchèterie de la Croix-Sonnet • Février • Touques

Essai durant une semaine d'une benne à ordures ménagères électrique au centre de collecte des déchets • Février • Touques

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) • Février • Deauville

12ème édition des États Généraux des RIP sur le thème « Des RIP au Service Universel » • Mars • Deauville

Inauguration de la nouvelle chatterie du Refuge animal • Avril • Touques

Installation de deux composteurs dans les écoles Louis Delamare et René Coty par la Fondation ANAIS • Avril • Trouville-sur-Mer

Présentation de la politique départementale de soutien à notre territoire en présence de Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados • Mai • Deauville

Les élèves de CE2 de l'école René Coty de Trouville-sur-Mer participent à des ateliers cuisine autour des produits locaux dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial • Mai • Trouville-sur-Mer

Pauline a remporté le prix régional du concours national d'expression artistique dans le cadre du programme Watty à l'école • Juin • Touques

1ère édition des P'TITES GOULES, un évènement familial et goumand autour des valeurs de l'alimentation locale.
Au programme : ateliers cuisine, visite de la ferme, marché de producteurs locaux, concert à la ferme • Juin • Villerville

RÉEMPLOI EN DÉCHÈTERIES

APPRENDRE À DONNER UNE SECONDE VIE AUX MEUBLES ET OBJETS

LES DÉCHÈTERIES ONT POUR OBJECTIF DE VALORISER ET DE RÉUTILISER LE PLUS POSSIBLE DE MEUBLES ET OBJETS DIVERS QUI Y SONT DÉPOSÉS. POUR RESPECTER SES OBJECTIFS DE PERFORMANCE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE ET SON DÉLÉGATAIRE VEOLIA, QUI GÈRENT LES DEUX DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE (À VILLERS-SUR-MER ET LA CROIX-SONNET) ONT FAIT APPEL À DEUX ASSOCIATIONS LOCALES SPÉCIALISÉES DANS LE RÉEMPLOI. L' AUGUSTE RECYCLEUR-BÂTISSEUR ET LA RECYCLERIE LA PASSERELLE DONNENT UNE SECONDE VIE AUX OBJETS RÉCUPÉRÉS.

Arnaud Cottebrune est le fondateur de l'association l'Auguste Recycleur-Bâtisseur. Très engagé dans le milieu social et associatif, il créé il y a 12 ans la Maison du Vélo puis la Coop 5 à Caen. *« J'ai ensuite travaillé à la création d'Emmaüs à Pont-l'Évêque et mis en place l'association l'Auguste Recycleur-Bâtisseur sur les mêmes bases, sans subventions des collectivités. Grâce au Collectif Normand des Ressourceries et des Acteurs du Réemploi, j'ai été mis en contact avec Veolia pour collaborer sur le territoire de Cœur Côte Fleurie. J'ai installé une ressourcerie de 900 m² près de Dives-sur-Mer. Depuis, nous récupérons les objets du quotidien et meubles divers dans les zones de réemploi des deux déchèteries du territoire. Nous nettoyons, réparons, valorisons tout ce que nous pouvons remettre dans le circuit. Notre association s'occupe aussi d'insertion et accueille des personnes en situation précaire. Nous leur proposons de participer aux réparations avec leurs compétences. Nous formons ainsi une véritable équipe dédiée au réemploi ».*

De son côté, Adèle Grand-Brodeur a créé l'association Recyclerie La Passerelle dédiée également au réemploi. *« Au début de notre démarche, nous nous déplacions chez les gens pour récupérer ce dont ils voulaient se séparer. Mais depuis quelques temps, nous allons aussi chercher ce qui est réparable dans les déchèteries. Cet été, nous ouvrons même un espace-vente à Touques. Nous allons pouvoir non seulement accueillir les donneurs directement mais aussi avoir l'espace nécessaire pour réparer plus facilement ce que nous récupérons dans les déchèteries. Nous organiserons même des ateliers pour sensibiliser les usagers au recyclage. Ils viendront apprendre à réparer des meubles ou du petit électro-ménager ou encore à customiser des vêtements ».*

LES 4 GRANDS AXES DE LA STRATÉGIE « MOBILITÉ » DU TERRITOIRE

EN 2021, LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS (LOM) A PERMIS AUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE PRENDRE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ. DEPUIS JUILLET 2021, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE EST AINSI DEVENUE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ LOCALE (HORS TRANSPORT À VOCATION SOCIALE GÉRÉ PAR LES COMMUNES). LA RÉGION EST COMPÉTENTE POUR TOUS LES SERVICES DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ QUI DÉPASSENT LE PÉRIMÈTRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ, POUR LES SERVICES FERROVIAIRES D'INTÉRÊT RÉGIONAL, POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES. DEPUIS QUELQUES MOIS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE PORTE UNE ÉTUDE SUR LES MOBILITÉS AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE LES DÉPLACEMENTS SUR SON TERRITOIRE ET AINSI LES AMÉLIORER.

Dans le cadre de cette étude, lors d'un séminaire des élus au mois de mars, des échanges ont eu lieu sur les différentes orientations à prendre et une stratégie a été définie.

QUATRE GRANDS AXES ONT ÉTÉ RETENUS :

- Assurer le partage de l'espace public et donner de la place aux vélos et aux piétons.
- Revaloriser l'offre de transports en commun intercommunale et locale et les conditions d'intermodalité.
- Élargir le panel des services de mobilité pour réduire l'impact environnemental des déplacements.
- Apaiser la circulation automobile en centre-ville et réguler l'offre de stationnement.

Ces propositions ont été partagées avec les différents acteurs du territoire : partenaires institutionnels locaux, population, entreprises par le biais du club entreprises pour les trajets domicile-travail… Suite aux échanges, et afin d'être à l'écoute du plus grand nombre, les élus vont se concerter pour prendre en compte les remarques et éventuellement réinterroger le projet sur certains points. Les propositions seront alors affinées et la stratégie globale ajustée.

Concrètement, voici quelques exemples d'actions : déploiement du dispositif Rezo Pouce sur le territoire, création d'une ligne intracommunautaire Trouville-Deauville-Touques, etc.

LE VÉLO AU CŒUR DES DÉPLACEMENTS VERTUEUX

Un schéma directeur cyclable et une étude technico-financière sont également en cours d'élaboration pour valoriser la pratique du vélo sur le territoire.

Les objectifs de la Communauté de Communes et de ses communes membres sont :

- d'assurer la continuité des itinéraires cyclables sur Cœur Côte Fleurie pour les déplacements quotidiens en favorisant l'intermodalité. Habitants, actifs, scolaires, touristes et visiteurs en bénéficieront,
- de proposer des boucles locales touristiques en complément des grands itinéraires nationaux et départementaux pour valoriser les atouts paysagers et patrimoniaux du territoire,
- de développer les stationnements adaptés, les services liés au vélo et les actions d'accompagnement au changement de comportement,

Pour suivre l'avancée du projet, rendez-vous sur www.coeurcotefleurie.org

DOSSIER SPÉCIAL :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE POURSUIT SUR SA LANCÉE EN MATIÈRE DE D'ANIMATION ÉCONOMIQUE, DANS UN CONTEXTE EN PLEINE MUTATION. POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS ACTUELS, ELLE MET EN PLACE DES ACTIONS, ORGANISE DES ÉVÉNEMENTS ET ACCOMPAGNE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES. DÉCRYPTAGE.

UN CLUB D'ENTREPRISES POUR METTRE EN RELATION LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE CŒUR CÔTE FLEURIE

L'objectif d'un club d'entreprises est de mettre en relation les entrepreneurs d'un territoire avec les acteurs dédiés au développement économique, à l'emploi, à la formation ou à l'insertion professionnelle. C'est dans cette optique que la Communauté de Communes a créé cet hiver le club *Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie*.

Cette création, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif national « Les entreprises s'engagent », permet la mise en place d'un réseau d'acteurs économiques. Une fois par mois, les membres du club *Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie* se réunissent pour échanger et proposer des actions sur des thématiques comme la sensibilisation des jeunes aux métiers en tension, le recrutement inclusif dans les entreprises, les actions à mener en matière d'emploi, le partage des bonnes pratiques, l'adaptation des nouveaux collaborateurs sur le territoire, mais également la mobilité des actifs,... Des experts interviennent également régulièrement lors de colloques.

Une vingtaine de membres, artisans, commerçants, entrepreneurs, TPE, PME,... adhèrent au club actuellement.

Pour rejoindre le club, il n'est pas trop tard. Écrivez-nous à club-entreprises@coeurcotefleurie.org

INSCRIPTION GRATUITE

Entreprises & Territoire cœur côte fleurie

RENCONTRE AVEC DEUX MEMBRES DU CLUB D'ENTREPRISES

AMANDINE MAURICE, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'HÔTEL LES CURES MARINES À TROUVILLE-SUR-MER

BRUNO CHAMBRIER, RESPONSABLE D'UNE ENTREPRISE DE PLOMBERIE À SAINT-GATIEN-DES-BOIS.

POURQUOI AVOIR ADHÉRÉ À CE RÉSEAU ?

Amandine Maurice : *« J'ai trouvé important en tant qu'acteur économique de Cœur Côte Fleurie de répondre présent lorsque le club a été créé car les rendez-vous permettent de rencontrer des chefs d'entreprise qu'on n'a pas toujours l'occasion de croiser dans d'autres circonstances. Tous les secteurs sont représentés : bâtiment, services, industrie,… Et nous pouvons échanger sur les bonnes pratiques, les problématiques de recrutement, la mobilité,… C'est très enrichissant. C'est l'occasion également de réfléchir tous ensemble aux réponses à trouver ».*

Bruno Chambrier : *« Je suis issu d'une famille de plombiers. Avant, nous travaillions toujours seuls. Cette époque est finie et aujourd'hui, nous avons besoin de réseaux pour travailler collectivement avec d'autres artisans et entrepreneurs. Le club Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie est une excellente façon de se rencontrer. Cela nous permet de discuter de nos difficultés, de la législation du travail, de la mobilité de notre personnel,… Un réseau local comme celui-là est essentiel car nous avons les mêmes problématiques ».*

QUE VOUS APPORTENT LES ÉCHANGES ?

Amandine Maurice : *« Nous nous réunissons une fois par mois et abordons chaque fois une thématique différente. Lorsque nous avons des besoins en commun, nous pouvons mutualiser les solutions pour plus d'efficacité. Lorsqu'un couple s'installe sur le territoire, par exemple, si l'un des conjoints cherche un poste, nous pouvons le guider selon son profil. Les retours sur ces réunions sont très positifs. Je trouve que c'est une façon solidaire de vivre l'économie de notre territoire ».*

Bruno Chambrier : *« Nous apprenons toujours quelque chose lors des réunions, qu'il s'agisse par exemple des nouveautés en matière de transport en commun sur le secteur, des aides dont nous pouvons bénéficier pour accompagner les jeunes vers le permis de conduire,… Tous les acteurs économiques locaux peuvent partager les bonnes infos dans un intérêt collectif. Nous avons aussi des réunions avec des élèves à qui nous expliquons nos métiers. En tant que plombier, j'ai pu leur parler de ma spécialité de chercheur de fuites, ça les a beaucoup intéressés ».*

Vous êtes étudiant, entrepreneur, demandeur d'emploi, repreneur ou créateur d'entreprise ? La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a entièrement repensé la rubrique dédiée au développement économique sur son site pour vous accompagner dans vos projets.

www.coeurcotefleurie.org
rubrique développement économique

UN NOUVEL ESPACE DE CO-WORKING A VU LE JOUR

Bureaux & Co est un nouvel espace de travail multiservices qui vient d'ouvrir ses portes dans un bâtiment typiquement normand de 1 200 m² à Deauville. Installés dans le quartier stratégique de la presqu'île de la Touques en centre-ville, les locaux sont équipés de 30 postes de co-working, de bureaux privatifs et de deux salles de réunion de 26 m² qui peuvent servir à des formations, séminaires ou entretiens. Une salle de sport, des espaces détente et deux terrasses complètent l'ensemble.

Retrouvez tous les espaces de co-working du territoire de Cœur Côte Fleurie sur www.coeurcotefleurie.org

SIGNATURE DE LA CONVENTION SUR L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LE DÉPARTEMENT

En février dernier, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a signé une convention pour le transfert de la compétence en matière d'aides à l'immobilier d'entreprise vers le Département du Calvados. Dans ce cadre, le Département soutient les investissements immobiliers des TPE, PME et ETI, les projets immobiliers des artisans, commerçants et services du territoire, les études de faisabilité pour la reprise des friches laissées par les entreprises et l'aide à l'immobilier des projets touristiques.

La délégation comprend la gestion comptable, administrative et financière des demandes d'aides, l'instruction des dossiers et les validations juridiques.

Plus d'infos sur www.calvados.fr

UNE PLATEFORME DE RECRUTEMENT AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

Acteur actif du développement économique, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, en partenariat avec l'Agence de Développement pour la Normandie, met gratuitement à disposition une plateforme dédiée à l'emploi local « Mon Job sur Cœur Côte Fleurie » pour répondre aux besoins des particuliers et des professionnels du territoire. Que l'on soit en recherche d'un travail à plein temps, à mi-temps ou saisonnier, d'une alternance ou d'un contrat d'apprentissage, il suffit de s'inscrire en créant un compte utilisateur pour accéder aux offres d'emploi des entreprises locales.

Plus d'infos sur www.monjobsurcoeurcotefleurie.org

FRANC SUCCÈS POUR LA CONFÉRENCE SUR LES DÉFIS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Dans le cadre de son club *Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie*, la Communauté de Communes a organisé le 15 juin dernier un afterwork à la Villa Le Cercle à Deauville sur le thème « *Les défis du marché de l'emploi ou comment réinventer l'engagement des salariés* ». La conférence, qui a rencontré un vif succès, était menée par Didier Pitelet, spécialiste de la culture d'entreprise, S'en est suivi un networking qui a permis à la soixantaine de participants de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité.

2ème édition

#OBJECTIF-Emploi

S'ORIENTER, SE FORMER ET TROUVER UN JOB

UNE SEMAINE DÉDIÉE À L'EMPLOI SUR LA CÔTE FLEURIE

Du 25 au 29 septembre 2023
se déroulera la 2ème édition de *#Objectif Emploi*, semaine dédiée à l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle avec plusieurs événements à la clef :

Mardi 26 septembre

8h30 - 13h (POM'S)
#OBJECTIF RECRUTEMENT

Présentation des dispositifs et retours d'expérience sur les dispositifs d'aide au recrutement à destination des entreprises (sur inscription), puis job dating à partir de 10h30, ouvert à tous.

18h - 19h30
(salle des fêtes de Deauville)
#OBJECTIF ORIENTATION

Conférence pour aider les parents à mieux accompagner leur enfant dans la construction de leur parcours d'orientation. Ouvert à tous.

Jeudi 28 septembre

18h - 20h30
#OBJECTIF ENTREPRISES

Afterwork organisé dans le cadre du club *Entreprises & Territoire Cœur Côte Fleurie* avec une conférence sur le thème : *Les seniors & l'emploi.* Ouvert, sur inscription, aux entreprises du territoire : club-entreprises@coeurcotefleurie.org

Vendredi 29 septembre

9h30 - 13h00
(Bureaux & Co à Deauville)
#OBJECTIF ENTREPREUNARIAT

Matinée d'information et d'échanges pour accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise dans leur projet. Sur inscription : club-entreprises@coeurcotefleurie.org

Retrouvez tout le programme sur www.coeurcotefleurie.org

LE DÉFI TEKNIK RÉCOMPENSE DES ÉLÈVES DE 4ÈME DU COLLÈGE CHARLES MOZIN

C'est en partenariat avec l'association Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE Normandie) que la Communauté de Communes a proposé aux collégiens de mettre en place l'action TEKNIK, un programme de sensibilisation aux métiers.

Les secteurs de l'aéronautique, de l'agroalimentaire, de l'énergie, de l'environnement, du numérique, de la métallurgie, de la mécanique, du BTP, de l'industrie pharmaceutique et du transport étaient présentés aux collégiens. L'objectif de cette action est que chaque élève puisse construire progressivement son projet professionnel. Les élèves des classes de 4ème des collèges Charles Mozin et Marie-Joseph ont participé cette année à ce programme.

Après l'intervention de chefs d'entreprise du territoire pour présenter leur secteur d'activité et échanger avec les collégiens sur les métiers, les formations et les débouchés, les élèves avaient pour mission d'imaginer un projet innovant répondant à une problématique d'avenir et de construire une maquette de ce projet avec des déchets d'emballage. Une présentation des projets a été faite devant un jury de professionnels.

Deux projets ont été récompensés. Le prix « Coup de Cœur du Public » a été attribué à la classe de 4ème E du collège Marie-Joseph pour « My Sky House », une maison volante pour découvrir le monde et d'autres planètes, inspirée du film « Là-Haut ».

Le « Grand Prix du Jury » a été décerné aux élèves de 4ème R du collège Charles Mozin pour « Parure de bijoux multifonctions », un ensemble de bijoux connectés pouvant se transformer en objets utiles du quotidien comme des boucles d'oreilles/écouteurs. Ces derniers ont représenté la Communauté de Communes lors du concours national.

LES COMPOSTEURS DÉSORMAIS GRATUITS !

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est pleinement engagée depuis plusieurs années dans la réduction des déchets sur son territoire. Pour parfaire cette démarche, les élus communautaires ont décidé de renforcer la politique de distribution des composteurs sur le territoire. Ainsi, depuis le 1er juillet 2023, **les composteurs individuels, collectifs et lombricomposteurs sont distribués gratuitement aux habitants du territoire.**

DÉCOUVREZ LES ATELIERS COMPOSTAGES

Jusqu'au mois d'octobre, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie vous propose de vous initier à l'art du compostage et aux techniques de jardinage alternatif, avec pour seul objectif, limiter les volumes de déchets à incinérer.

Les prochains rendez-vous :

« Le compostage pour les débutants et ateliers thématiques »

SAMEDI 5 AOÛT
SAMEDI 23 SEPTEMBRE
SAMEDI 21 OCTOBRE
de 10h à 12h

Plus d'infos et inscription sur www.coeurcotefleurie.org

LOMBRICOMPOSTEUR

COMPOSTEUR COLLECTIF

COMPOSTEURS DE JARDIN

TRAME VERTE, BLEUE ET NOIRE
VERS UN PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL POUR LA BIODIVERSITÉ

La trame verte, bleue et noire est un outil d'aménagement du territoire pour protéger les corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité. Ce réseau permet de maintenir les habitats naturels des espèces végétales et animales dans tous les milieux (boisés, humides ou bocagers).

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a lancé une étude en 2022 pour réaliser un diagnostic des actions à mener en ce sens. Ce diagnostic est en partie terminé et, accompagnée du bureau d'études Biotope, la Communauté de Communes travaille sur l'élaboration de la stratégie. Les élus se réunissent, lors de différents ateliers, en partenariat avec les acteurs locaux, experts, associations,… dont la Région, le Département, le Conservatoire du Littoral, le Groupe Mammalogique Normand, l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable, l'Office Français de la Biodiversité, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques, l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie (URCOFOR), l'Agence d'Urbanisme Caen Normandie Métropole, le Conservatoire des Espaces Naturels,… Ces ateliers permettront de prendre des décisions adaptées pour mettre en place les trois trames sur le territoire.

LA TRAME VERTE CONCERNE LES MILIEUX NATURELS TERRESTRES, LA BLEUE FAIT RÉFÉRENCE AU RÉSEAU AQUATIQUE ET LA NOIRE À LA VIE NOCTURNE.

Les actions nécessaires seront déclinées dans un plan d'action opérationnel de préservation, de gestion et de restauration des continuités écologiques qui verra le jour à l'automne.

Les habitants pourront répondre à une enquête en ligne à partir de septembre sur le site www.coeurcotefleurie.org

CAMPS D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS
SAINT-GATIEN-DES-BOIS LANCE « ESCAPADE NATURE »

La mairie de Saint-Gatien-des-Bois propose un nouveau projet pour les camps de vacances d'été en lien avec le Projet Alimentaire Territorial porté par la Communauté de Communes.

Elle s'inscrit ainsi dans une démarche pédagogique auprès des enfants afin de faire le lien entre la production agricole, l'alimentation et le gaspillage alimentaire.

Intitulée « Escapade Nature », cette démarche propose une semaine en immersion au sein d'une exploitation agricole et de son environnement proche. Suite à cela, les enfants travailleront sur un exposé et se lanceront dans la construction d'une mini ferme qui vivra ensuite toute l'année dans le cadre des « Mercredis Apprenants ».

Plus d'infos sur
www.saintgatiendesbois.fr

ANIMAUX ERRANTS
ADOPTONS LE BON RÉFLEXE

Il n'est pas toujours simple de savoir à qui s'adresser lorsque l'on découvre un animal errant sur la voie publique.

Si l'animal se laisse approcher : PROTÉGEZ-LE !

Vous pouvez emmener l'animal à la mairie, à la gendarmerie ou au commissariat, chez le vétérinaire le plus proche pour qu'il soit transféré en fourrière. Vous pouvez aussi conduire vous-même l'animal en fourrière.

Si l'animal ne se laisse pas approcher : contactez la mairie, la gendarmerie ou le commissariat de la commune où vous l'avez vu pour signaler sa position.

Refuge et fourrière animale de Cœur Côte Fleurie
Appelez le 02 31 88 09 15.

UP UP UP !
LE RÉEMPLOI CRÉATIF A LA COTE - 2ÈME ÉDITION

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie organise la deuxième édition de son évènement sur le thème du réemploi.

Organisé en septembre 2022, la première édition de l'évènement Up Up Up, a rencontré un vif succès. C'est donc tout naturellement que l'édition N°2 verra le jour cette année ! Cet évènement est une occasion unique pour les habitants du territoire de découvrir et d'échanger avec les acteurs locaux du réemploi et du recyclage !

SAMEDI 28 OCTOBRE 2023 DE 10H À 19H
Le POM'S - Deauville
Entrée libre et gratuite.

UNE NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME AU STADE DU COMMANDANT HÉBERT

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie œuvre pour proposer une offre sportive variée et de qualité sur son territoire. Pour la compléter, elle lance des travaux pour réaliser un stade d'athlétisme comprenant : une piste d'athlétisme avec ses équipements sportifs et un terrain d'honneur en gazon naturel.

Ce nouvel équipement, dans la continuité du POM'S, permettra notamment d'accueillir les entraînements d'évènements nationaux et internationaux (championnats de France et mondiaux, JO, etc,...) mais aussi de répondre aux attentes locales pour l'entraînement des associations et des scolaires. Des meetings régionaux pourront aussi être organisés sur ce stade. Enfin, en 2024, un bâtiment dédié à la musculation viendra parfaire cette nouvelle installation.

VILLERVILLE : LE CHANTIER TITANESQUE POUR CONSOLIDER LA FALAISE SE POURSUIT

Village authentique de la Côte Fleurie, Villerville est menacé par l'effondrement de sa falaise dont les nappes phréatiques sont gorgées d'eau. Pour y faire face, la mairie a lancé il y a quelques mois un chantier monumental de plus de 8 millions d'euros pour la consolider.

Au programme de ce chantier : installation de clous en acier directement dans la roche afin de la maintenir en place, pose de drains dans le sol pour capter les eaux souterraines et pouvoir les rejeter dans la mer, enfin, installation d'une carapace de béton pour maintenir et protéger la falaise.

La fin du chantier est prévue au printemps 2024.

QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE : UN BILAN POSITIF POUR 2022 !

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est pleinement investie depuis 2004 dans une démarche de surveillance active de la qualité des eaux de baignade de son territoire.

La saison 2022 s'est terminée sur une note positive puisque le classement par l'Agence Régionale de Santé des 9 plages du territoire indique que la qualité des eaux de baignade est bonne voire excellente.

Ces bons résultats viennent récompenser l'engagement de la Communauté de Communes pour offrir aux usagers des eaux de baignade de qualité, ainsi que le travail des agents.

En parallèle, les analyses des eaux de baignade pour la saison estivale 2023 ont repris. **Retrouvez ces résultats chaque semaine sur le site internet de la Communauté de Communes, rubrique « Eaux de baignade ».**

DEMANDEZ ANGELA !

La Communauté de Communes confirme son engagement en faveur de la lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales. Parmi ces actions, le déploiement sur le territoire du dispositif *DEMANDEZ ANGELA*. Décryptage.

Huit jeunes femmes sur dix ont aujourd'hui peur de sortir seules le soir et pour cause, la plupart des femmes ont déjà été harcelées ou suivies dans la rue et les transports en commun. Le harcèlement de rue est une réalité. En atteste le mouvement « *subway shirt* » qui fait actuellement la UNE sur les réseaux sociaux.

DEMANDEZ ANGELA est un dispositif national de lutte contre le harcèlement dans la rue. L'objectif est de créer un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces,…), accessibles en ville, de jour comme de nuit, pour rassurer et prendre en charge les personnes victimes de violences/harcèlement dans la rue.

Plusieurs villes et territoires de France ont déjà décidé de déployer ce dispositif. Aujourd'hui, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie souhaite, à son tour, le mettre en place sur son territoire.

UN NOM DE CODE POUR FACILITER L'AIDE AUX VICTIMES

Une personne se sent harcelée dans la rue ? Le dispositif *DEMANDEZ ANGELA* lui permet de se mettre à l'abri dans un commerce ou dans un établissement public, signalé par cette vignette apposée sur la devanture :

En demandant au commerçant ou au personnel d'accueil « *Où est ANGELA ?* » ou « *ANGELA est-elle là ?* », le personnel pourra alors aider la victime en la mettant à l'abri et en lui fournissant toute l'aide nécessaire.

UN MAILLAGE D' ÉTABLISSEMENTS DITS « REFUGES »

En étant partenaire de ce dispositif, l'établissement s'engage à respecter les 3 principes suivants : principe d'assistance, principe d'information et principe de communication.

Porter assistance et soutenir toutes personnes faisant appel au dispositif en gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire, de manière bienveillante, sans jugement ni remarque discriminatoire, en fournissant un soutien matériel adéquat (prise électrique pour charger un appareil électronique, téléphone, chaise, verre d'eau,…).

Informer et impliquer l'ensemble de ses employés et employées dans la mise en œuvre du dispositif, et ce de manière régulière, pour assurer le respect de ses principes et garantir la qualité de l'assistance.

Communiquer sa participation au dispositif, de manière visible et durable, au grand public, à ses clients et clientes notamment via le sticker officiel du dispositif à coller sur la vitrine de l'établissement.

Vous êtes un établissement recevant du public et vous souhaitez adhérer au dispositif ?

Faites la demande sur le site internet www.coeurcotefleurie.org en remplissant le formulaire dédié. Vous recevrez un sticker-vignette à apposer de manière visible sur la vitrine de votre établissement, ainsi qu'un flyer expliquant la marche à suivre pour l'accompagnement d'une victime.

LE COMPOSTAGE

C'est facile !

Bonne nouvelle !

Depuis le 1er juillet, les composteurs et lombricomposteurs sont désormais gratuits.

ADOPTEZ UN COMPOSTEUR

30 % de vos déchets ménagers peuvent être valorisés par le compostage.

02 31 88 5000
coeurcotefleurie.org

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES